Publié lelh/9/2014



# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE**

SPORT - DOJO - Réparation de l'aérotherme - SM GAZ

#### Le Maire de Royat,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23,

**VU** le Code de la commande publique, et notamment ses articles R2100-1 à R3381-4, applicable à compter du 01/04/2019 concernant la passation des marchés publics,

**VU** le décret n°2019-1344 du 12 décembre 2019 modifiant certaines dispositions du code de la commande publique relatives aux seuils et avances,

**VU** la Délibération du Conseil municipal D2023-074 en date du 13/12/2023 donnant délégation à M. le Maire d'un certain nombre de compétences,

**VU** la délibération du Conseil municipal n°D2024-026 en date du 10/04/2024 portant approbation du budget primitif 2024,

VU la proposition de l'entreprise SM GAZ, en date du 16/08/2024,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de prévoir la remise en état de l'aérotherme du Dojo de la Ville de Royat,

**CONSIDERANT** que cette dépense est inscrite au budget primitif 2024 du budget principal de Royat,

# **DECIDE**

<u>Article 1</u>: L'entreprise SM GAZ sise 23 rue Georges Besse 63100 CLERMONT-FERRAND est retenue pour la réparation de l'aérotherme du Dojo de la Ville de Royat, pour un montant de 1 548.77 € HT soit **1 858.52 € TTC**.

<u>Article 2</u>: Les caractéristiques et le devis sur les bases précitées sont annexés à la présente décision.

Article 3 : Ampliation de la présente décision à :

- Monsieur le Trésorier Principal Clermont Métropole
- L'entreprise SM GAZ
- M. le Directeur Général des Services pour exécution.

Fait à Royat, le 09/09/2024

Le Maire, Marcel ALEDO

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente décision peut tière l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr..



Service Maintenance Gaz Service après-vente Secteur Centre France

### 23, rue Georges Besse 63100 CLERMONT-FERRAND

Tél: 04 73 74 00 74 - Fax: 04 73 74 60 63

Mail: secretariat@sm-gaz.fr

SARL au capital de 7622.45 € - RC 384 305 934 ( 92B72 ) Clermont-Ferrand – APE 4322B

PANNEAUX RAYONNANTS - AEROTHERMES - BRULEURS GAZ - ENERGIES RENOUVELABLES

MAIRIE DE ROYAT 46 BOULEVARD BARRIEU

63130 ROYAT

# **DEVIS N° D24080002 DU 16/08/24**

Réf. client: 0541

Tél.: 04 7				4 73 29 50 80 / Fax : 04 73 29 50 85				
Désignation			Qté		PU net HT	Montant	TVA	
Devis pour la remise en état d'un aérotherme du DOJO								
CARTE RFP 2eme GENERATION			1		613,90	613,90	20	
EXTRACTEUR FUMEES 55W 120 x 33 Pour AT 16-20-26-28 A/B/C/D/E/F/G/H			1		380,16	380,16	20	
KIT JOINT BOITE FUMEE AT16			1		114,73	114,73	20	
JOINT A LEVRE DIAM 60 JOINT A LEVRE SORTIE EXTRACTEUR POUR AT16 20 28 35 45 55			1		24,70	24,70	20	
FRAIS DE PORT FOURNISSEUR			1		37,00	37,00	20	
FLEXIBLE INOX ERP DN 1/2' 2 Bars 1 M F/F			1		112,00	112,00	20	
FORFAIT MAIN D'OEUVRE		5	1		170,64	170,64	20	
FORFAIT DEPLACEMENT INFERIEUR A 10 KMS			1		95,64	95,64	20	
		Α						
		4	. 9		-			
0								
hances								
Visa franco								
		н.т.		Т.	V.A.	T.T.C. €		
		1 54	8,77	20%	309,75	1 858		

BON POUR ACCORD LE: SIGNATURE:

DEVIS VALABLE 1 MOIS

**BON POUR ACCORD** 

0 5 SEP. 2024